



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Poursuites judiciaires contre Nelly Garnier : séance extraordinaire du Conseil de Paris

Vendredi 14 février à 10h45 – Hôtel de Ville

À la suite des propos honteux et inadmissibles tenus par Nelly Garnier (Changer Paris) lors du Conseil de Paris le 12 février, Anne Hidalgo, Maire de Paris, souhaite pouvoir engager, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, des poursuites judiciaires contre la conseillère de Paris pour diffamation et/ou injure publique. Cette décision sera soumise au vote du Conseil de Paris à l'occasion d'une séance extraordinaire qui débutera ce vendredi à partir de 11h. La séance sera présidée par la Maire de Paris.

Cette procédure fait suite à des propos incriminant la Ville et différents élus concernant la mort du jeune Elias, tenus par Nelly Garnier, conseillère de Paris du groupe Changer Paris le mercredi 12 février au cours de la séance des questions d'actualité du Conseil.

La séance sera retransmise en direct sur paris.fr

Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour.)

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 8 au vendredi 11 avril 2025.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr